# La responsabilité de la commune et des membres de la municipalité

par

Jacques Haldy, avocat, professeur à l'Université de Lausanne, député

### Introduction

### La responsabilité civile

- l'action du lésé est dirigée contre la commune

- cas de responsabilité contractuelle

Responsabilité civile de la commune comme toute autre personne

## Responsabilité civile spécifique de la commune, comme autorité publique :

- droit public, loi spéciale
- prescription
- juridiction compétente.

## Conditions de la responsabilité civile spécifique de la commune :

- acte ou omission illicite
- dommage (atteinte à un droit absolu ou dommage patrimonial)
- lien de causalité.

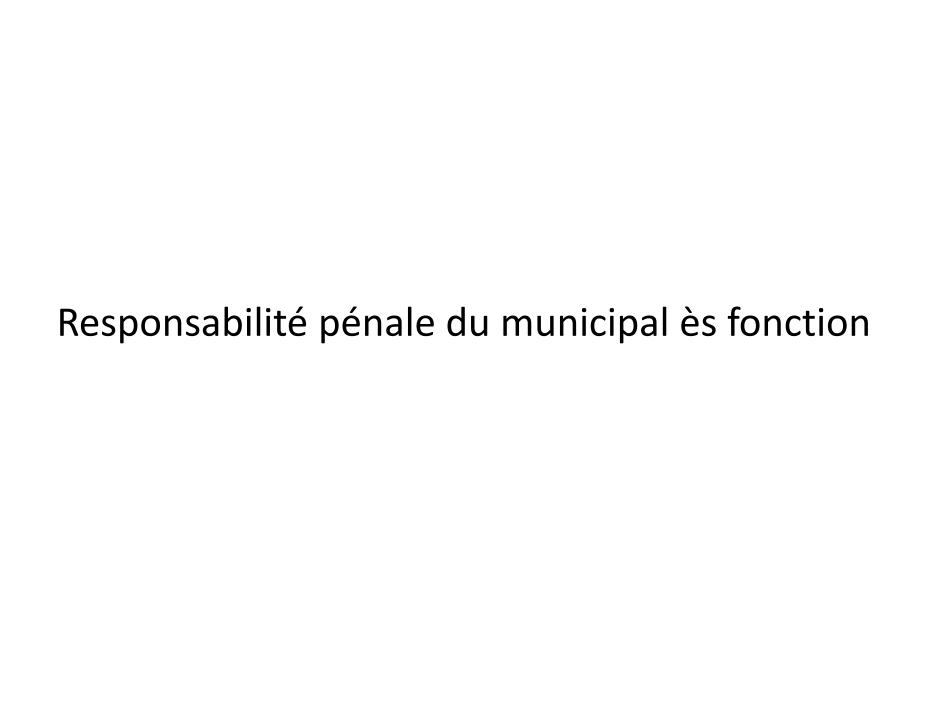
## Action récursoire contre le membre de la municipalité :

- acte intentionnel
- négligence ou imprudence grave.

Cas exceptionnels de responsabilité civile directe de membres de la municipalité :

responsabilité de l'administrateur.

Responsabilité pénale du municipal comme toute autre personne



#### Comme se prémunir ?

- spécialistes
- mandataire

#### **Assurances:**

- assurance RC
- assurance protection juridique
- autres assurances

La responsabilité pour acte licite

#### Conclusion